

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 MAI 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 21 MAI, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

Date de convocation : 13 mai 2024

MEMBRES PRESENTS :

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Hassen SFAR, Frédéric CROS, Sandra BISBAU, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Louis-Adrien DELARUE, Christine DALLA VALLE, William JACQUILLARD.

MEMBRES EXCUSES :

Robert LECOCQ, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWE-NANA, Mallory PEYRONAUD, Sabrina BURON.

POUVOIRS :

Robert LECOCQ À Marie-Laure DUMONT,
Frédéric MILLAC À Lysiane ROUYER,
Marie-Claire NEAUD À Nathalie DURANDET,
Jean Leopold SIWE-NANA À Michel BONNEFOND,
Mallory PEYRONAUD À Jérôme GRIMAL,
Sabrina BURON À Frédéric CROS.

Madame Lysiane ROUYER a été nommée secrétaire de séance

N° 2024-042- Nouvelle dénomination Lotissement - Chemin de la Jaufertie – 16800 SOYAUX

Dans le cadre du développement d'un nouveau lotissement, situé Chemin de la Jaufertie, il a été sollicité la désignation de la future voie de desserte du dit lotissement.

Le projet d'aménagement issu du permis d'aménager pour 8 lots sur la parcelles suivante AE n°185 sur un terrain localisé au 33-35 Chemin de la Jaufertie 16 800 SOYAUX

Les propriétaires de cette parcelle sont :

- M. ARENAS Ismaël
- Mme KADA Malika
- M. SOSSON Isaac

Ce projet aura comme désignation « Lotissement ARENAS »

Ce permis d'aménager est présenté pour dénommer cette rue voire en impasse.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve de dénommer la voie « allée des Vendanges » du lotissement « Arenas » sur un terrain localisé au 33-35 Chemin de la Jaufertie 16 800 SOYAUX et autorise Monsieur le maire à signer tout document intervenant en application de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, le 21 mai 2024.

Le maire,



François NEBOUT

